



Club Agility Cugnalais

N° d'habilitation CUN : 2939/2939

Cugnaux, le 5 février 2023

Madame, Monsieur,

Le Club d'Agility Cugnalais vous invite à participer à son CONCOURS D'OBEISSANCE qui aura lieu les **Samedi 1er et Dimanche 2 avril 2023** sur son terrain :

Chemin Payrol - 31270 Cugnaux
Coord. GPS : POI N : 43.54073 E : 1.32793

Pascale Lapeyre nous fait le plaisir de venir juger notre concours.

Les engagements seront pris par ordre d'arrivée. La date de **clôture** des inscriptions est fixée impérativement au **24 mars 2023**.

Les contraintes sanitaires en vigueur seront appliquées, et le programme pourra être modifié en conséquence.

Si le nombre d'engagés est insuffisant le club se réserve le droit d'annuler le concours.

Tarif des engagements : **15 €** par chien (Brevet, 1, 2, 3) **16 €** par chien (CSAU)

Un repas sera proposé dimanche midi au tarif de **15€**, il devra être réservé avec l'engagement (prévoir un chèque séparé svp)

Le programme du week-end sera établi en fonction du nombre de concurrents inscrits et vous en serez avisés par e-mail dès que possible.

Les concurrents en CSAU, Brevet, classe 1 et classe 2 sont susceptibles d'être convoqués le samedi, notamment pour ceux qui résident à proximité. Merci de nous indiquer lors de votre inscription si vous avez un impératif personnel ou professionnel ce jour-là.

La feuille d'engagement est à renvoyer à :

Mme BANNIARD Claire
10 rue de la solidarité
31830 Plaisance du Touch

Pour tous renseignements complémentaires, contacter la responsable obéissance :

Lise Pavard : 06 63 57 40 36 – lpavard@gmail.com

Pour les personnes qui désirent réserver un hôtel :

Le Patio Occitan – Résidence hôtelière – 56 route de Tournefeuille – Impasse Erasme – 31270 CUGNAUX – Tél 05 62 20 90 91 – Fax 05 61 92 70 48

Site : www.patio-occitan.com (tarifs week-end, accepte les chiens).

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments cynophiles les meilleurs.

La présidente,
Arlette CATTOEN



Demande d'Engagement

Discipline : **OBEISSANCE**

Juge : Pascale Lapeyre

Club organisateur :

CLUB D'AGILITY CUGNALAIS

Date du concours :

1 et 2 Avril 2023

Collez votre étiquette ici

CHIEN	Nom (et affixe)	
	Race (ou type)	
	N° Carnet Travail	

CONDUCTEUR	Nom et prénom			
	Adresse			
	☎		Mail	
	Club		Région	

CSAU **Brevet** **1** **2** **3**

A JOINDRE A VOTRE ENGAGEMENT :

- **1 étiquette** (collée sur l'inscription, facultatif pour les CSAUs)
- Le **règlement** de l'engagement : chèque à l'ordre du "Club d'Agility Cugnalais"
- Pour les chiens de 2ème catégorie uniquement : certificat de vaccination antirabique
- Pour les CSAU uniquement :
 - Pour tous les chiens (LOF ou non LOF) : photocopie de la carte ICAD (puce ou tatouage)
 - Si inscrit au LOF : photocopie du certificat de naissance (ou pedigree)
 - Pour les mineurs uniquement : Autorisation parentale
 - Carnet de travail souhaitable mais non obligatoire

A renvoyer à : Claire Banniard, 10 rue de la solidarité 31830 Plaisance du Touch, avant le 24/03/2022

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus. J'exonère spécialement et entièrement le club organisateur de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même de mon propre fait.

1. Les propriétaires de chiens dits dangereux (catégorie II) s'engagent à respecter les dispositions des Lois n° 99-5 du 6 janvier 1999 et n° 2008-582 du 20 juin 2008.
2. Les chiens essorillés, nés après le 28 août 2008, ne peuvent plus participer aux concours d'utilisation.

**Signature du Président
et Cachet du Club :**

Signature du Conducteur :

BON DE RESERVATION

REPAS DU DIMANCHE MIDI

A joindre impérativement à votre engagement, ainsi que le règlement, avant la date de clôture si vous souhaitez manger sur place le dimanche midi.

Il est possible d'annuler le repas en cas de passage le samedi.

Merci de prévoir un chèque séparé pour le repas.

Nom :

Prénom :

Nombre de personnes : x 15€ =€

(Chèque à l'ordre du "CLUB D'AGILITY CUGNALAIS")